

Chronique scolaire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **35 (1906)**

Heft 11

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

est en bonne voie d'élaboration et l'on compte le faire paraître au cours de cet été.

R. C.

III

Le Traducteur (13^{me} année). — Cette publication pour l'étude des langues allemande et française paraît deux fois par mois en fascicules de 16 pages. Elle tend particulièrement à faciliter l'étude et à la rendre agréable au moyen de lectures variées accompagnées de bonnes traductions. C'est un moyen efficace et peu coûteux de se perfectionner dans l'une ou l'autre des deux langues. — Numéros spécimens gratuits sur demande par l'administration du *Traducteur*, à la Chaux-de-Fonds (Suisse).



Chronique scolaire

Suisse. — † *Monseigneur Léonard Haas.* — Après avoir perdu Mgr Egger, évêque de Saint-Gall, l'épiscopat suisse vient encore d'être éprouvé par la mort de Mgr Léonard Haas, évêque de Bâle, qui a succombé le 14 mars, à l'âge de 73 ans.

Parmi les postes successivement confiés à Mgr Haas, à partir de son ordination sacerdotale, nous mentionnons celui de professeur de théologie morale et pastorale au Séminaire de Lucerne. Devenu supérieur de ce même séminaire, en 1878, il charma, pendant dix ans, les aspirants au sacerdoce par sa science, sa parole et sa bonté.

Mgr Haas fut sacré évêque de Bâle, dans la cathédrale de Soleure, par Mgr Mermillod. Durant les 18 années qu'il fut à la tête de cet important diocèse, le vénéré Prélat a dirigé sa barque au milieu des écueils avec une haute sagesse et un zèle infatigable.

La cérémonie des funérailles s'est accomplie à Soleure, le 17 mai, sous la présidence de Mgr Battaglia, évêque de Coire, entouré de tous les membres de l'épiscopat suisse. Les restes vénérés de Mgr Haas ont été transportés dans le canton de Lucerne et inhumés à Horw, son endroit d'origine.

Prions pour le repos de l'âme du vénéré Pontife, qui fut excellemment, comme l'a dit le révérendissime abbé d'Einsiedeln dans son oraison funèbre, l'homme de Dieu, l'homme de l'Eglise et l'homme du peuple.

Berne. — On sait que la veuve d'un fribourgeois, M^{me} Berset-Muller, a légué la moitié de sa fortune à la Confédération pour la création d'une maison de retraite en faveur des instituteurs et des institutrices.

L'asile de la *Bersetia*, situé dans la belle campagne de Melchenbühl, près de Muri (Berne), a ouvert ses portes, il y a

quatre ans; mais, chose étonnante, la commission administrative a de la peine à recruter de nouveaux pensionnaires. A quoi cela tient-il? La bienfaisante institution serait-elle trop peu connue? Les vieux serviteurs de l'école qui sont dans la gêne préfèrent-ils leur liberté à une vie plantureuse dans la dépendance? Nous n'en savons rien.

L'asile de Melchenbühl peut héberger une douzaine d'hôtes. Sont admis les instituteurs, institutrices ou veuves d'instituteurs, âgés de 55 ans, de nationalité suisse ou allemande, de toute confession chrétienne, ayant rempli, en Suisse, des fonctions scolaires pendant au moins 20 ans. La finance à payer avant l'entrée est de 300 francs; cette somme est acquise à la Fondation; en outre, tout pensionnaire doit faire un dépôt de 200 francs pour couvrir certains frais que l'Institution ne prend pas à sa charge.

Moyennant ces conditions, la *Bersetia* fournit à ses pensionnaires logement, nourriture, éclairage, chauffage et bains à titre gratuit.

Les personnes malades ne sont pas admises, mais si un pensionnaire est obligé de s'aliter, il est soigné gratuitement par le médecin de l'asile et les médicaments lui sont fournis par l'Institution, pour autant que la durée de la maladie ne dépasse pas une année.

Genève. — Des cours de vacances pour instituteurs et institutrices primaires et secondaires auront lieu cette année à Genève, le lundi 23 juillet au samedi 4 août. Ils seront donnés dans les auditoriums de l'Université. Leur programme comprend des cours spéciaux, essentiellement pratiques, et des cours généraux ou conférences sur des sujets pédagogiques, littéraires ou scientifiques. La finance est de 25 fr., quel que soit le nombre des cours que l'on se propose de suivre.

Les inscriptions, avec la mention des cours spéciaux choisis, doivent être envoyées au Département avant le 8 juillet.

La commission chargée de l'organisation des cours fournira aux participants qui en feront la demande dans leur lettre d'inscription tous les renseignements qui pourraient leur être utiles pour le choix d'une pension.

Fribourg. — Dans sa séance du 14 mai 1906, le Conseil d'Etat a nommé M. Felix Seewer, à Plasselb, instituteur aux écoles primaires de Plasselb; M. Léonard Thurler, de Bellegarde, instituteur aux écoles primaires de Guin.

— *Examens d'apprentissage.* — La cérémonie de clôture des examens d'apprentis et la distribution des diplômes a eu

lieu, à Fribourg, dimanche, 13 mai, sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Python.

Après la messe, M. le professeur Savoy a prononcé une allocution sur l'importance et la nécessité du travail. Dans la séance qui a suivi, M. Oberson, inspecteur cantonal des apprentissages, a donné un rapport très intéressant sur la marche des examens. M. le conseiller d'Etat Python a insisté, dans son discours sur la nécessité d'un bon apprentissage.

La cérémonie s'est terminée par la distribution des diplômes, au nombre de 165.

Suisse romande. — Le XXV^e cours fédéral de gymnastique pour instituteurs de la Suisse romande aura lieu à St-Imier, du 16 juillet au 4 août. Les inscriptions seront reçus, jusqu'au 4 juillet, par les directeurs du cours MM. E. Hartmann, à Lausanne, et E. Richème, à Neuchâtel.

La participation au cours est gratuite. Le logement et l'entretien sont à la charge des participants, qui recevront du Département militaire fédéral une indemnité journalière de 2 fr. 50, plus les frais de voyage en 3^{me} classe.

A une voix !

*Il est une voix qui me berce,
Que je n'entends jamais en vain,
Et qui dans mon âme déverse
L'avant-goût d'un concert divin !...*

*Le jour tombait discret, plutôt mélancolique,
S'infiltrant aux vitraux de ton temple, ô Romont !
Le silence planait en sa grandeur mystique,
Invisible et chaste rayon !*

*La paix des jours bénis se glissait sous la voûte
Séculaire et gothique où priaient les aïeux :
A cette majesté disparaissait le Doute,
Que la Foi chassait de ces lieux !*

*Soudain, dans le grand calme, à l'heure du mystère,
Une voix s'éleva, tel un écho bien doux :
Il ne ressemblait pas aux échos de la terre,
Mais au chant d'un ange à genoux...*